

Suivi de l'atelier de Sokodé (Togo) sur la cohabitation des légitimités

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Notre pays le Togo s'est engagé résolument dans le processus de la décentralisation avec pour objectif l'amélioration de la gouvernance. C'est une réponse du gouvernement à une demande sociale en faveur de plus de démocratie, d'une gouvernance légitime permettant entre autres, un accès des populations à la base aux ressources et services publics de qualité.

Dans ce processus, il est prévu trois niveaux de décentralisation à savoir la commune, la préfecture et la région. Il existe deux types de communes. Les communes urbaines situées aux chefs-lieux de préfecture et les communes rurales qui auront pour assise territoriale le canton. Par conséquent, à côté de l'autorité traditionnelle séculaire représentée par le chef traditionnel, va naître un conseil communal dirigé par un maire. Deux légitimités (chef traditionnel et maire) se retrouvent sur le même espace public. On sait que le chef traditionnel a gardé son influence dans divers domaines (la gestion du foncier, le règlement des conflits, la sauvegarde des us et coutumes etc.) et conserve une capacité de mobilisation sociale remarquable.

Ce contexte pose inévitablement la problématique de la place du chef traditionnel dans le cadre de la décentralisation. La question de fond était de réfléchir sur comment donner force aux décisions du conseil communal sans créer des conflits d'autorités entre le maire, le préfet et le chef traditionnel~?

C'est toute la problématique de la cohabitation des légitimités et de l'ancrage de la décentralisation dans notre culture. A cet égard, le statut du chef traditionnel est un élément de fond pour faire le lien entre le conseil élu et la cour du chef traditionnel en vue d'un développement harmonieux des futures communes.

Le développement que l'on veut insuffler à la base a besoin de synergie entre les différentes dynamiques au niveau local.

Conscient de l'enjeu que constitue le lien entre les différentes légitimités en vue du développement local, l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique a organisé les 02 et 03 mars 2007 à Sokodé à l'intention des chefs traditionnels, un atelier sur le thème~: «~la place du chef traditionnel dans le contexte de la décentralisation au Togo~».

Outre les chefs traditionnels représentant les cinq régions du pays, cet atelier a connu la participation des personnes ressources et des représentants des organisations de la société civile de la ville de Sokodé.

L'objectif de l'atelier était de donner la parole à la chefferie traditionnelle afin de recueillir son point de vue sur le statut le plus adapté du chef traditionnel en fait de décentralisation.

Il s'est agi aussi de créer un espace d'analyses et d'échange d'expériences sur la cohabitation des légitimités en matière de décentralisation, car notre pays doit s'instruire de l'expérience des autres pays afin d'éviter les reculades, les antagonismes entre les dynamiques en jeux et préparer les acteurs à leurs nouvelles responsabilités. Nous devons capitaliser les expériences africaines. Dans le cadre de la décentralisation, la légitimité et la légalité doivent se renforcer mutuellement pour éviter des difficultés de mobilisation et de gestion des ressources locales.

A l'issue de l'atelier, un document final qui consacre la parole de la chefferie traditionnelle sur la décentralisation au Togo a été produit. Il contient notamment des propositions concrètes sur le lien à établir entre le maire, le préfet et le chef traditionnel dans une commune.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

2.1. Objectif général

La rencontre poursuit deux objectifs généraux à savoir~:

- élaborer un plan d'action d'appui au renforcement du processus de décentralisation au Togo~;
- identifier les partenaires et les institutions potentiels pour la mise en œuvre dudit plan d'action.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, il s'agit de~:

- analyser les résultats de l'atelier de Sokodé~;
- dégager les grandes lignes d'un plan d'action~;
- identifier les partenaires et les institutions potentiels en vue de la mise en œuvre du plan d'action.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la réunion, les orientations pour un plan d'action sur le renforcement du processus de décentralisation au Togo sont définies et les partenaires potentiels identifiés.

#4. Participants~:

- Ministère de l'administration territoriale;
- Ministère chargé de la décentralisation;
- Ministère délégué chargé des collectivités locales;
- Ministère de la ville;
- Mairie de Lomé;
- Programme National de Modernisation de la Justice;
- PNUD;
- Commune de Lomé;
- Chefs traditionnels;
- Partis politiques;
- Organisations de la société civile;
- Médias.